

Docker[®] 150

Lg: 2,54m

Siège social : DUARIB S.A.S
Route de la Limouzinière
44310 Saint Philbert de Grand Lieu
Tél. : 02 40 78 97 22
Télécopie: 02 40 78 78 71

CONDITIONS DE CHARGEMENT

Charge maximum admissible répartie sur la totalité de 2 planchers 3 plinthes avec trappes

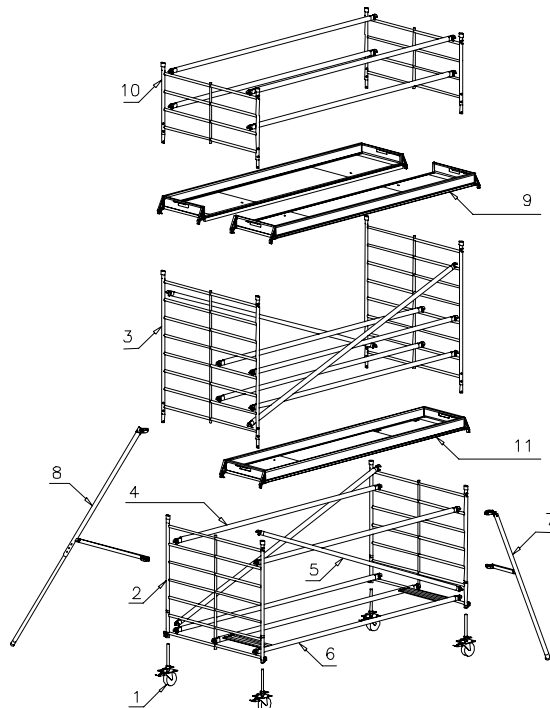
Longueur 2,54m : 455 daN

Ensemble échafaudage : charge maximum admissible répartie sur la totalité des planchers

530 daN

Tableau code de couleurs:

Code couleur	L=2 ^m 05		L=2 ^m 54		L=2 ^m 95	
	Lisse 18504	Hauban 18505	Lisse 18505	Hauban 18506	Lisse 18506	Hauban 18507
Rouge	X					
Bleu		X	X			
Jaune				X	X	
Vert						X



Composition standard :

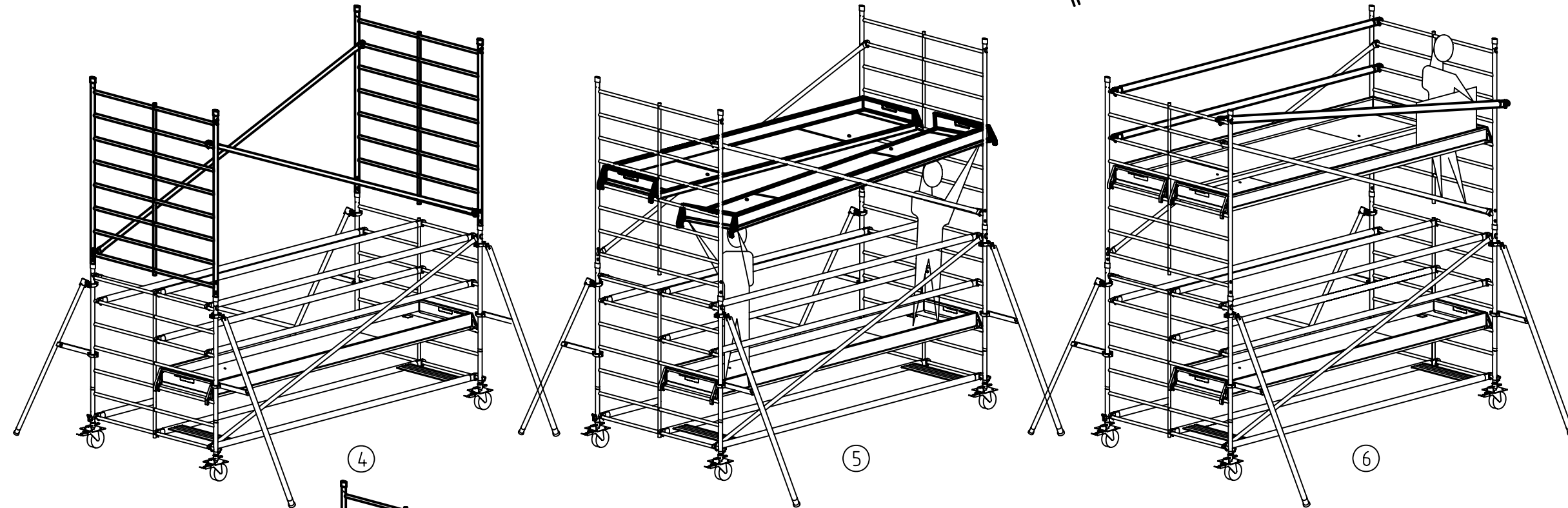
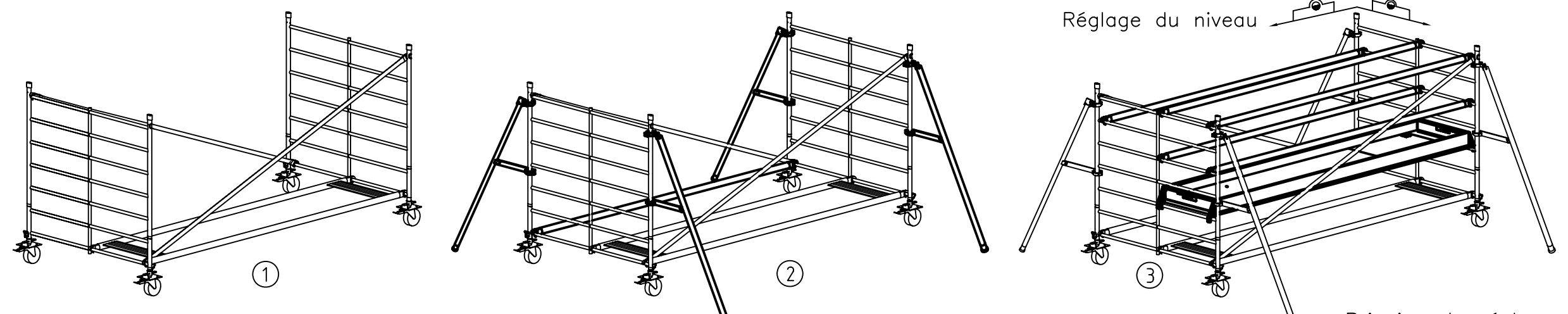
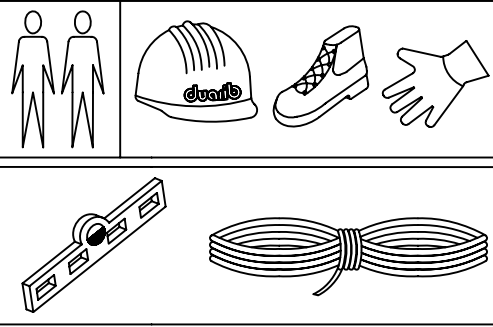
Code	17344	17345	17346	17347	17348	17349	17350	17351	17352	17353	17354
Hauteur de travail (m)	3,90	4,90	5,90	6,90	7,90	8,90	9,90	10,90	11,90	12,90	13,90
Hauteur plancher maxi (m)	1,90	2,90	3,90	4,90	5,90	6,90	7,90	8,90	9,90	10,90	11,90
Hauteur plancher mini (m)	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65

Rep	Code	Désignation	Poids	Quantités										
				4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
1	12222	Roue Ø200 avec socle fileté	6,5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
2	18519	Echelle de base (socle fileté)	9,3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	18512	Echelle 2,00m(8barreaux) Docker [®] 150	10,2	0	2	2	4	4	6	6	8	8	10	10
4	18505	Lisse Déclic [®] longueur 2,54m	2	5	7	11	13	13	19	19	21	25	27	27
5	18506	Hauban Déclic [®] longueur 2,95m	2,4	2	4	4	6	6	8	8	10	10	12	12
6	18516	Corps de base 2,54 m	4,9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7	18508	Etayage type E1	4,2	0	4	4	4	4	0	0	0	0	0	0
8	18509	Etayage type E2 (avec goupille)	7,7	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	4
9	18524	Plancher 3 plinthes avec trappes 2.54m	23,2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
10	18513	Echelle de 1,00 m (G.C.d'extrémité)	5,4	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2
11	18520	Plancher ALTO [®] longueur 2,54m	23,9	-	-	1	1	1	2	2	2	3	3	3
Poids total (kg)				122	157	199	218	229	293	304	322	365	383	394

← NF EN1004* →

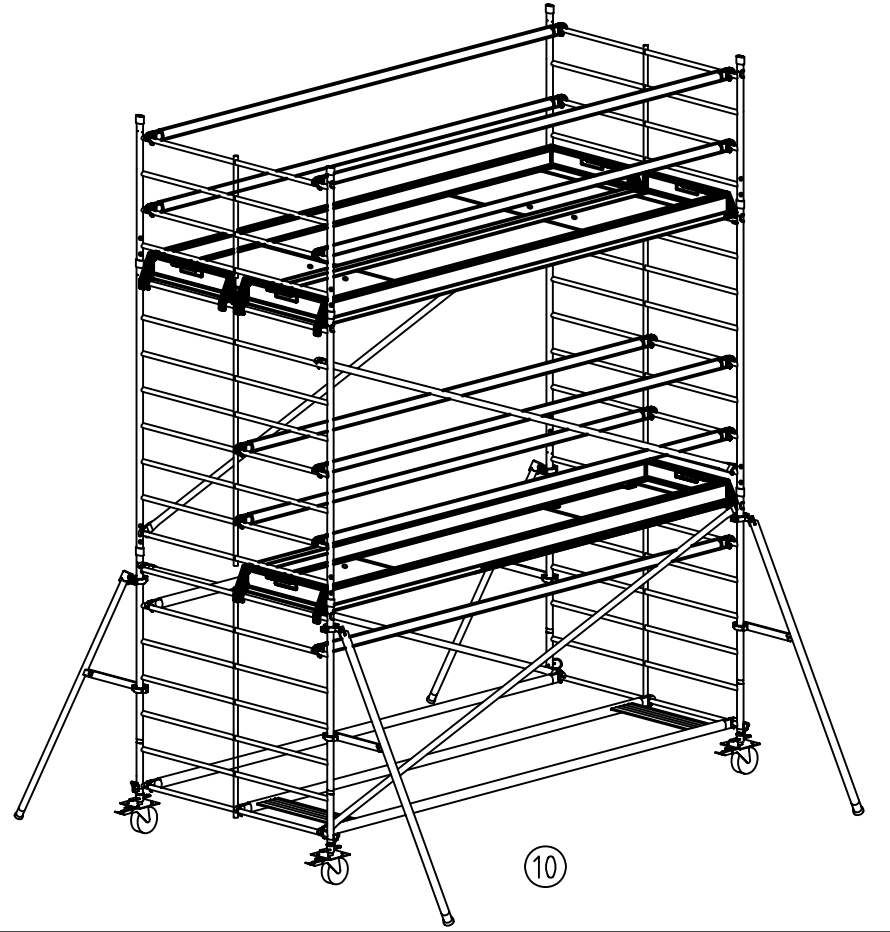
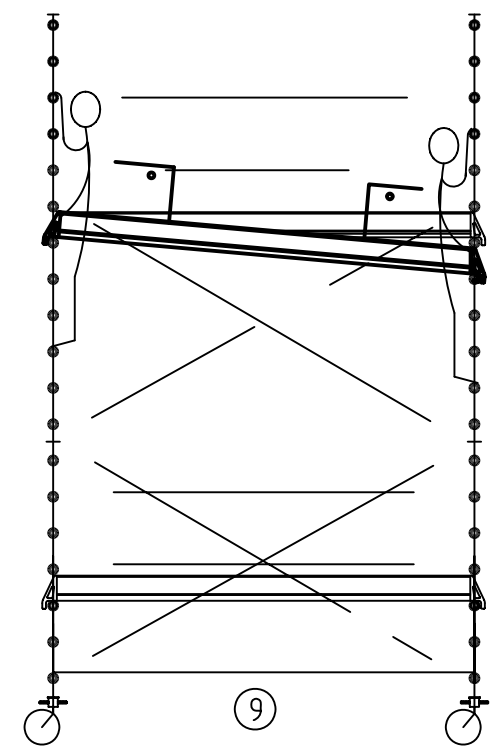
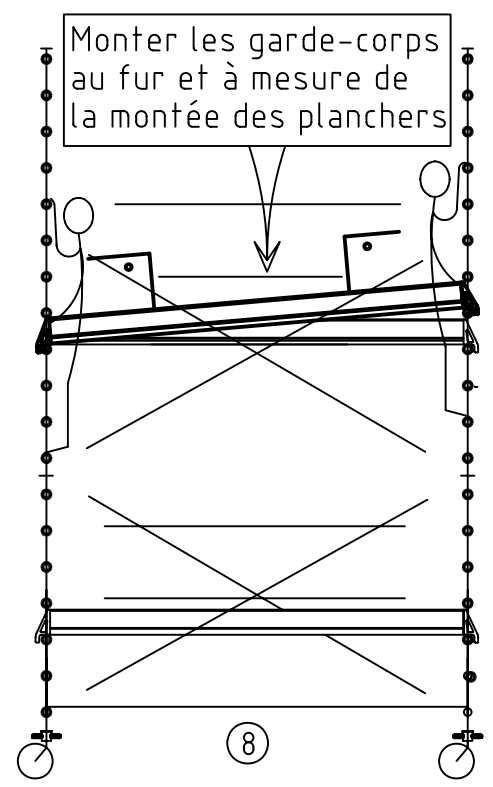
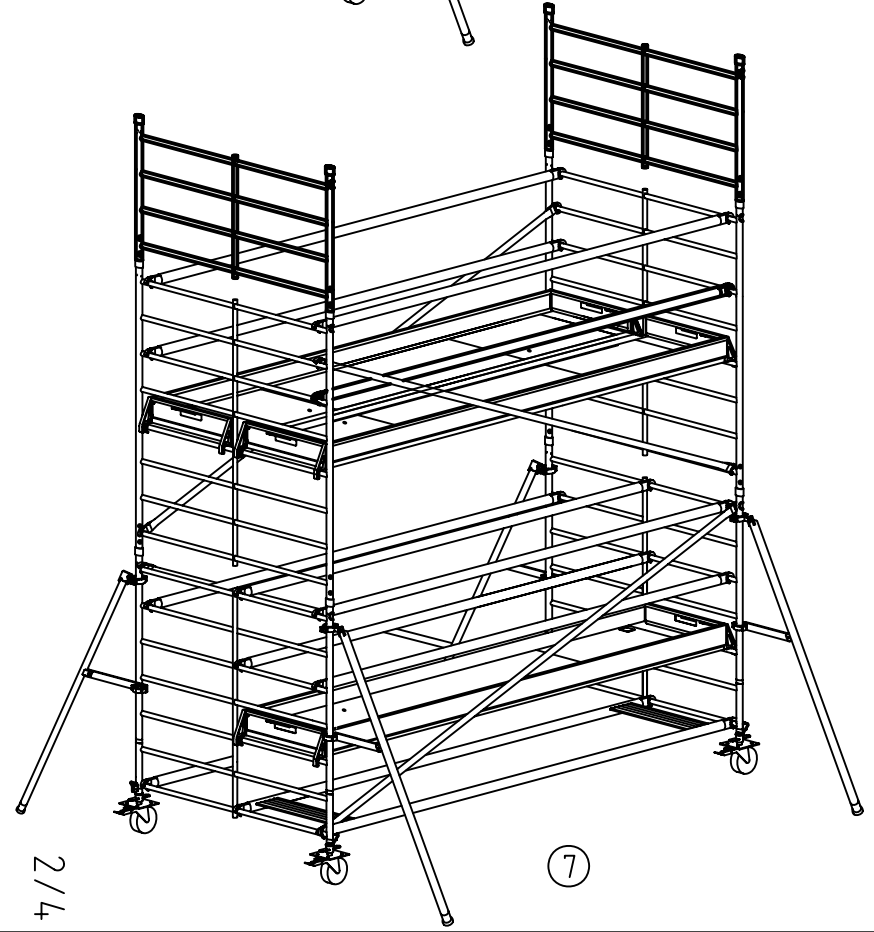
* Le champ d'application de la norme NF EN1004 s'applique aux échafaudages roulants d'une hauteur de plancher allant de 2,5m à 12m pour une utilisation intérieure et d'une hauteur de plancher allant de 2,5m à 8m pour une utilisation extérieure.

Nota : à l'intérieur signifie que l'échafaudage n'est pas exposé au vent.



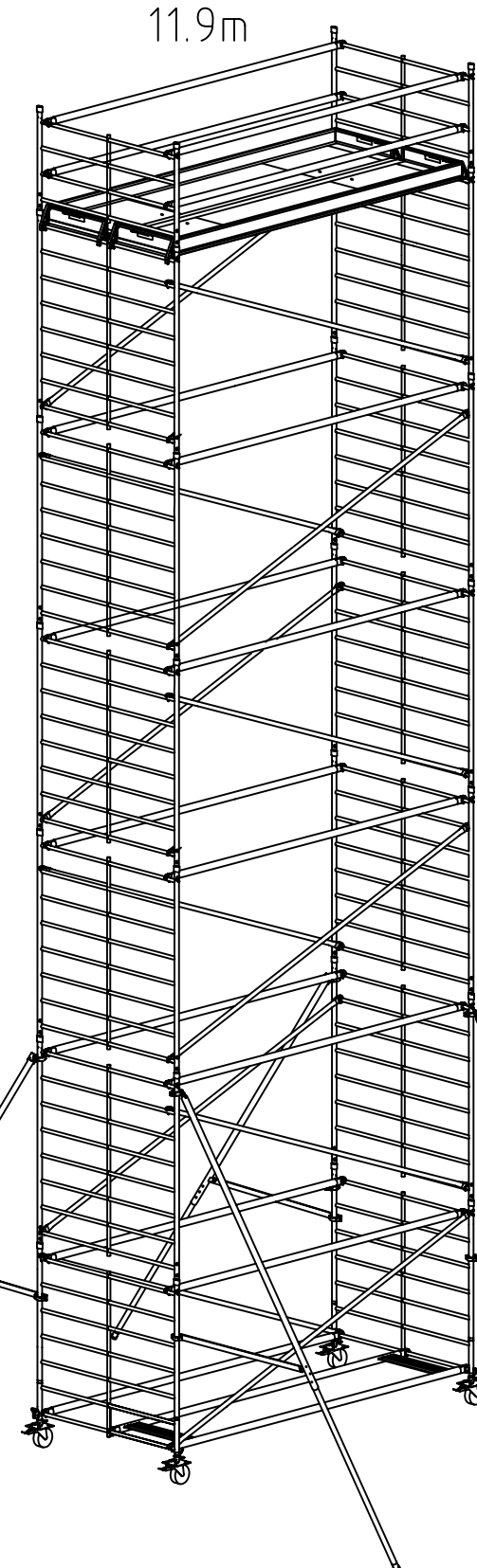
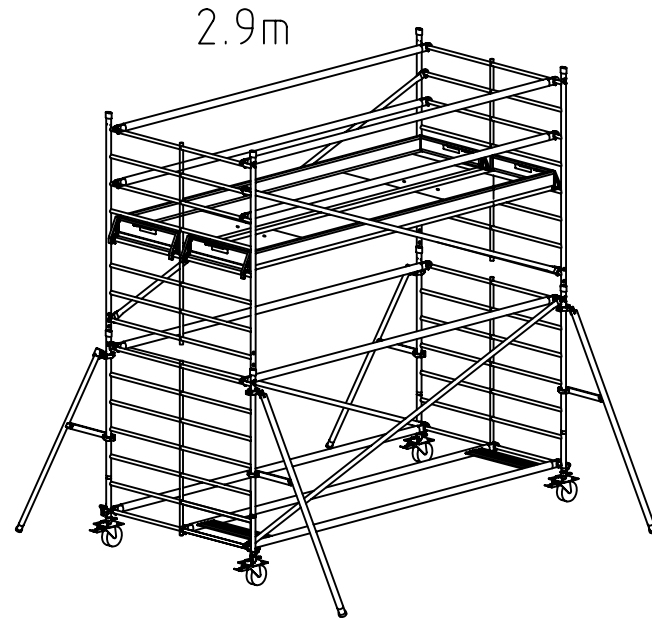
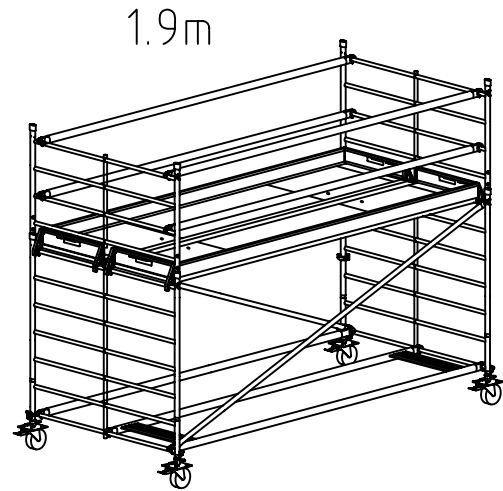
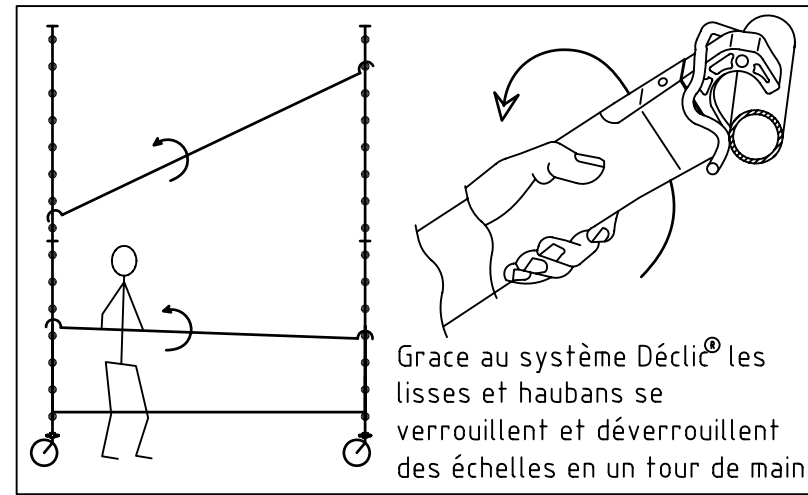
Principe du réglage de niveau.

- Escamoter la clé Rep A.
- Freiner la roue Rep B.
- Régler le niveau en agissant sur l'écrou Rep C.
- Engager la clé Rep A.
- Agir sur l'écrou Rep C jusqu'au blocage de l'ensemble.

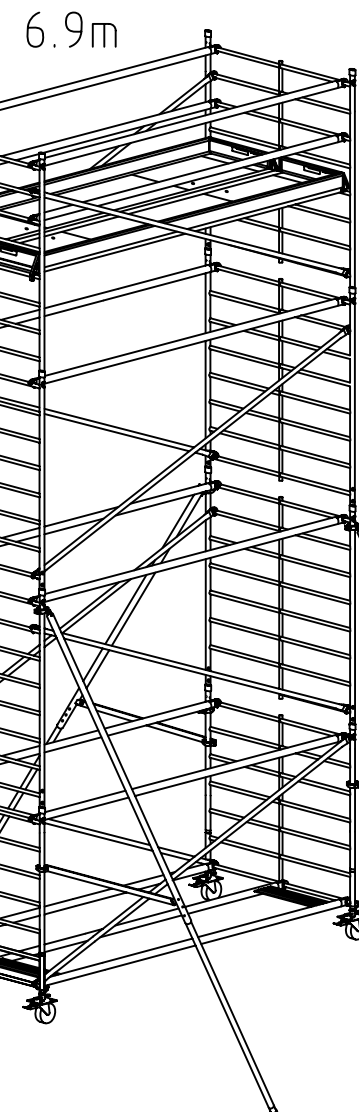
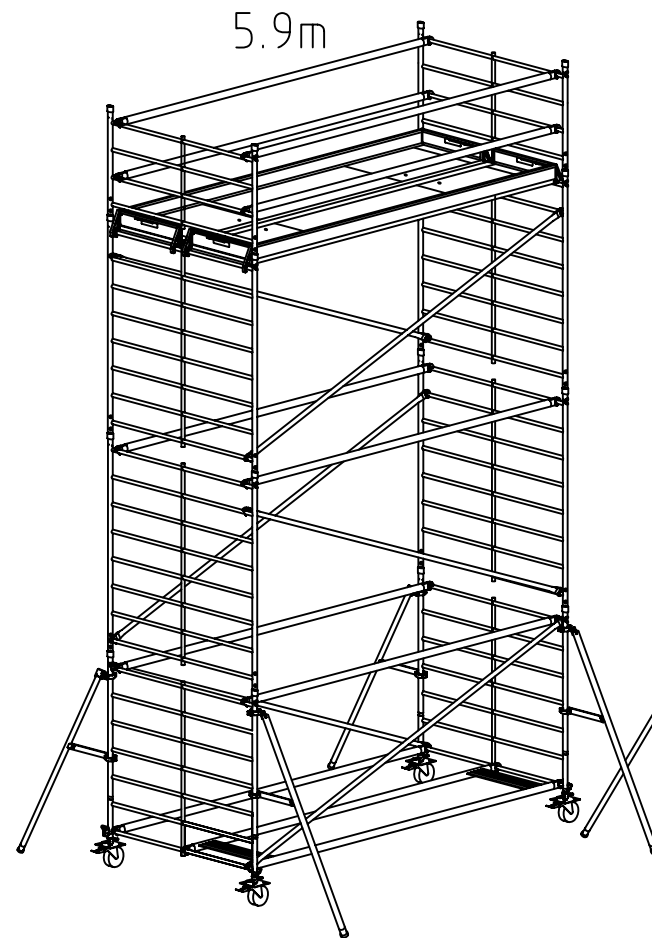
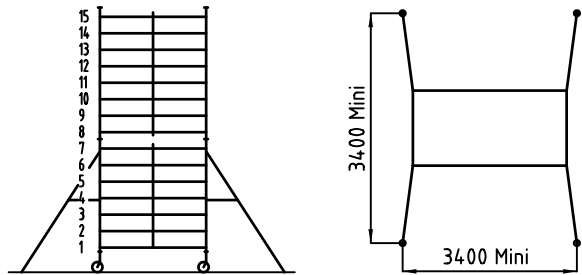


RESPECTER LES POINTS
D'ACCROCHAGES DES HAUBANS

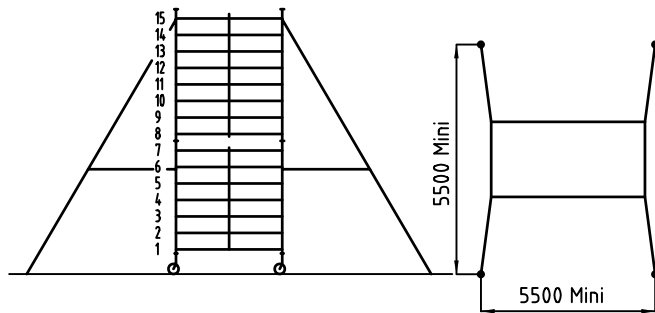
MODELES Dockers®150
suivant norme NF EN1004
HAUTEUR PLANCHER : 8m en extérieur
: 12m en intérieur



Montage avec étaisages E1 pour
hauteur supérieure à 1.90m jusqu'à 5,9m



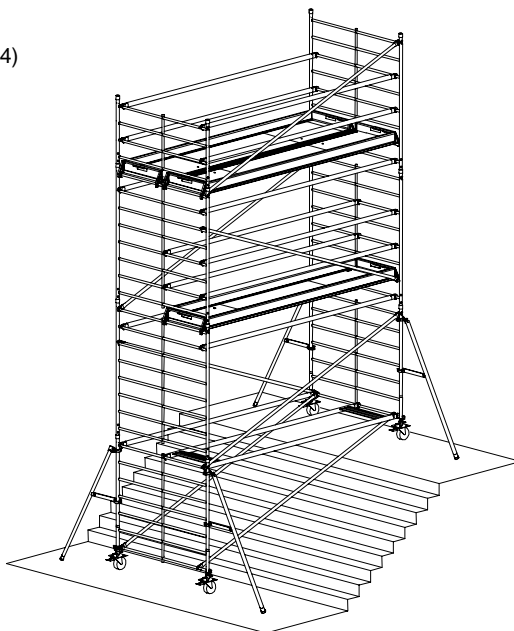
Montage avec étaisages E2 pour
hauteur supérieure à 5.9m jusqu'à 11,9m



Pour faciliter la lecture 1 seul niveau de plancher est représenté sur chaque échafaudage

MONTAGE EN DENIVELE :

Hauteur plancher 5.90m maxi (non EN1004)
 Réglage dénivelé d'un pas de 0.25m
 Dénivelé maxi 1.50m

**Sécurité :**

- N'utiliser que des éléments de notre fabrication cités dans la nomenclature et en bon état.
- Le montage et le démontage doivent être effectués par un personnel formé aux instructions de montage et de sécurité.
- S'assurer de la reprise de charge des points d'appui au sol et du dimensionnement des surfaces de contact en fonction de la nature du sol (sur terrain meuble prévoir un calage sous les roues et stabilisateurs, proscrire les parpaings creux et autres calages non fiables).
- Avant de monter dans l'échafaudage contrôler le serrage des étayages et le blocage des roues.
- Respecter la procédure de montage du plancher (pour rester en complète sécurité).
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Monter l'échafaudage de préférence sur un sol plan.
- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et de niveau (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de charge, avec les vérins ou étayages laissant un jeu très faible avec le sol.
- Ne pas déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 Km/h.
- Il est interdit de déplacer un échafaudage avec un pont roulant ou une grue.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure.
- La zone de déplacement doit être libre de tout obstacle.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.
- Amarrer autant que possible l'échafaudage à un bâtiment ou toute autre structure.
- Vérifier la verticalité de l'échafaudage avant de monter dessus, que le montage est conforme à la notice.
- Utiliser l'échafaudage avec un vent maxi de 45 km/h.
- Si le vent est supérieur à 45 Km/h, amarrer l'échafaudage dans la partie haute.
- Attention aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.
- Amarrer l'échafaudage dans la partie haute à chaque fin de chantier.
- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes dans les planchers.
- S'assurer que la zone de travail est éloignée de tout conducteur nu sous tension.
- Il est interdit d'augmenter la hauteur au delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit d'adapter une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour rehausser l'échafaudage.
- Pour toute utilisation non conforme à la notice consulter le constructeur
- Dans le cas de manutention où il est nécessaire d'orienter l'étayage, il est indispensable de desserrer les colliers avant de le faire pivoter afin d'éviter d'endommager le montant.

Entretien :

Avant chaque montage une inspection de tous les constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses et les remplacer.

Une attention particulière sera portée sur :

- Les soudures.
- Le bandage des roues et leur frein.
- Le bon fonctionnement de tous les verrouillages (plancher, lisse Déclic, hauban Déclic).
- Le contreplaqué du plancher.
- Les éléments articulés (collier d'étayage).

Protections des accès :

- Suivant la réglementation en vigueur, prévoir la mise en place de planchers intermédiaires tous les 3m.

Démontage :

- Avant tout démontage veillez à ce que les roues soient freinées, les étayages bien serrés.
- Pour le démontage, bien respecter l'ordre inverse des opérations de montage, aussi bien pour les lisses Déclic, les goupilles que pour tout autre élément.
- Ne les démonter qu'au fur et à mesure afin d'opérer avec le maximum de sécurité.
- Démontez le plus tard possible les étayages pour assurer le maximum de stabilité.